

# AVIS D’AFFICHAGE

## relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-47 et L5211-48 du code général des collectivités territoriales, le public est informé des délibérations suivantes, dont le dispositif est tenu à sa disposition :

**Communauté d’Agglomération  
Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)  
Conseil d’Agglomération réuni en date du 18 janvier 2021 en visioconférence,  
103 membres en exercice  
Présidé par Fabian JORDAN**

**(Convocation envoyée le 12 janvier 2021)**

### COMPTE RENDU SUCCINCT

**PRESENTS (96)** : Mme BAECHEL, M. BECHT (arrivé entre le point 1° et le point 2°, n’a pas voté durant la séance), M. BEHE, M. BELLONI, M. BERGDOLL, M. BEYAZ, M. BITSCHENE (à partir du point 2° et jusqu’au point 5° compris), M. BLANQUIN, Mme BOESCH, Mme BONI DA SILVA, Mme BOUAMAIED, M. BOUILLÉ, Mme BUCHERT (sauf points 5° et 7°), M. BUX, M. CAUSER, M. CHÉRAY, M. COLOM, Mme CORMIER, Mme CORNEILLE (sauf points 1°, 10° et 11°), M. COUCHOT (sauf point 6°), Mme DHALLENE, M. D’ORELLI, Mme DUPONT-DUFEUTRELLE (à partir du point 4°), M. DUSSOURD (jusqu’au point 4° compris), M. EHRET, Mme EL HAJJAJI, M. ENGASSER, Mme FAUROUX-ZELLER, M. FUCHS (sauf points 1° et 7°), Mme GENSBEITEL (sauf point 5°), M. GERARDIN (sauf points 1°, 2°, 4°, 5°, 6° et 16°), M. GOEPFERT (à partir du point 4°, sauf point 9°), Mme GOETZ, Mme GOLDSTEIN, M. GREILSAMMER, M. GUTH (à partir du point 2°), M. HAGENBACH, M. HAYE (sauf points 1° et 7°), Mme HERZOG (sauf points 2°, 5° et 14°), M. HILLMEYER (jusqu’au point 15° compris), M. HOMÉ (jusqu’au point 10° compris, sauf points 1°, 2° et 5°), Mme HOTTINGER, Mme JENN (jusqu’au point 10° compris, sauf point 9°), M. JORDAN, M. JULIEN, M. JUNG, Mme KEMPF, M. KRZEMINSKI (sauf points 7° et 11°), M. LAUGEL, M. LECONTE, Mme LIERMANN, M. LIPP (sauf point 5°), M. LOGEL (sauf point 14°), M. LOISEL, Mme LUTOLF-CAMORALI (sauf point 14°), Mme LUTZ (jusqu’au point 9° compris, sauf points 4° et 5°), Mme MATHIEU-BECHT (jusqu’au point 15° compris), Mme MEHLEN, M. MENSCH (arrivé entre le point 1° et le point 2°, n’a pas voté durant la séance), Mme MEYER, Mme MIMAUD, M. MINERY, M. MOR (sauf point 15°), Mme MOTTE (sauf point 6°), M. NEUMANN, M. NICOLAS, M. OBERLIN, M. ONIMUS, M. PAUVERT, M. QUIN (sauf point 14°), Mme RAPP, M. RICHARD (sauf point 9°), M. RICHE, M. RIFF, Mme RISSER (jusqu’au point 9° compris, sauf point 4°), Mme RITZ, M. ROTTNER (à partir du point 2° et jusqu’au point 8° compris), M. SALZE (jusqu’au point 8° compris), Mme SCHELL, M. SCHILDKNECHT, M. SCHILLINGER (jusqu’au point 8° compris), Mme SCHMIDLIN BEN M’BAREK, Mme SCHWEITZER, M. SIMEONI (sauf point 2°), Mme SORNIN (sauf point 9°), M. STEGER (jusqu’au point 9°), M. STURCHLER (sauf point 7°), Mme SUAREZ (à partir du point 4° et jusqu’au point 15° compris), Mme TALLEUX, M. TORANELLI (à partir du point 4°), M. TRIMAILLE (à partir du point 2° et jusqu’au point 8° compris), M. VIOLA (jusqu’au point 8° compris), M. WEISBECK, M. WOLFF, Mme ZELLER et M. ZIMMERMANN (sauf point 4°).

**EXCUSES / ABSENTS (4)** : M. CHAPATTE, M. HORTER, M. PULEDDA et Mme RENCK.

**PROCURATIONS (3)** : Mme AGUDO-PEREZ à M. LAUGEL, Mme GODBILLON à M. RICHARD et Mme MILLION à M. RICHE.

**Procurations temporaires** : M. BITSCHENE à M. BERGDOLL (à partir du point 6°), M. DUSSOURD à M. RICHARD (à partir du point 5°), Mme LUTZ à M. NICOLAS (à partir du point 10°) et M. VIOLA à Mme GOLDSTEIN (à partir du point 9°).

## **Le Conseil d'Agglomération a adopté les délibérations suivantes :**

- 1° Désignation du secrétaire de séance
- M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 2° Procès-verbal Approbation du procès-verbal du 21 septembre 2020 (3412)
- Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 3° Projet de délibération n°233C Information du Conseil d'agglomération sur les délibérations et décisions prises par délégation (3412)
- Le Conseil d'agglomération prend acte des délibérations et décisions prises par délégation.

## **UN TERRITOIRE RESPONSABLE : ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE, TRANSPORT ET URBANISME ET AMÉNAGEMENT**

### **- Environnement et énergie**

- 17° Projet de délibération n°244C Rapport développement durable 2020 de m2A (401)
- Le Conseil d'Agglomération prend acte du rapport Développement Durable de m2A.

## **FINANCES, ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES**

### **- Administration générale**

- 4° Projet de délibération n°256C Désignation des délégués communautaires au sein des organismes et associations divers - délibération complémentaire (3412)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.
- 5° Projet de délibération n°126C Pacte de gouvernance : présentation du projet et débat (06)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 6° Projet de délibération n°8C Règlement intérieur du conseil communautaire et du bureau de la communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) (3412)

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

- 7° Projet de délibération n°44C Conseil de développement de Mulhouse Alsace Agglomération : consultation du Conseil de développement et association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de m2A (0611)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 8° Projet de délibération n°160C Égalité femmes-hommes : rapport de situation (1101)

Le Conseil d'Agglomération prend acte du rapport en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

#### **- Finances**

- 9° Projet de délibération n°247C Débat sur les orientations budgétaires 2021 (311)

Les élus ont débattu des orientations budgétaires 2021 et adopté le rapport à la majorité des suffrages exprimés.

- 10° Projet de délibération n°248C Crise sanitaire de la covid-19 : sollicitation d'une avance remboursable en faveur du budget annexe des transports urbains (31)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

#### **- Ressources humaines**

- 11° Projet de délibération n°235C Révision des ratios d'avancement de grade en catégorie C (322)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

**UN TERRITOIRE ATTRACTIF : EMPLOI, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL ET COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE**

**- Développement économique**

- 12° Projet de délibération n°241C Association du Technopole Mulhouse : subvention annuelle pour 2021 (521)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 13° Projet de délibération n°252C Centre de Création et d'Activités Nouvelles (CCAN) de l'Aire de la Thur - lancement de la procédure de concession (5341)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

**- Coopération transfrontalière**

- 14° Projet de délibération n°237C Maison Grand Est Europe : participation à la création d'un GIP (524)

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

- 15° Projet de délibération n°251C Modification des statuts et du pacte d'actionnaires de la SEM franco-allemande transfrontalière d'aménagement et d'immobilier NOVAREHENA : approbation par Mulhouse Alsace Agglomération (06)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

**UN TERRITOIRE SOLIDAIRE, AU SERVICE DE SES HABITANTS : ENFANCE, CITOYENNETÉ, SPORT, HANDICAP, SENIORS, HABITAT-LOGEMENT ET POLITIQUE DE LA VILLE**

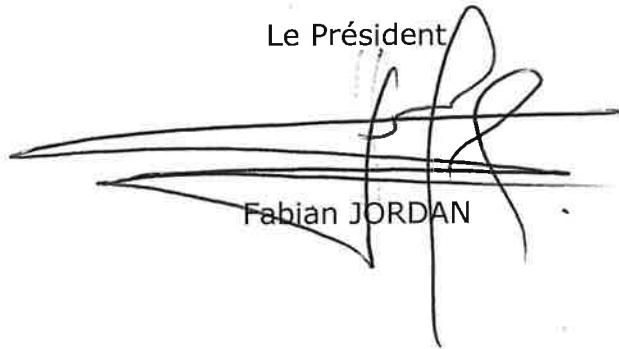
**- Habitat-Logement**

- 16° Projet de délibération n°246C Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025 : approbation définitive (535)

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

## QUESTIONS DIVERSES

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned over the printed name.

Fabian JORDAN

**Les personnes intéressées peuvent consulter le recueil dans lequel figure l'ensemble des délibérations au Secrétariat des assemblées, 2 rue Pierre et Marie Curie à Mulhouse, entrée A, bureau n° 231-2<sup>ème</sup> étage.**